



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES
REGION DE DOSSO
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO
BP : 232 Dosso Niger
TEL : 20 65 02 19
Email : dconseilregional@yahoo.com



PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL REGIONAL DE DOSSO AU
TITRE DE L'ANNEE 2021

DOSSO, LES 12 ET 13 FEVRIER 2021

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO AU TITRE DE L'ANNEE 2021.

L'an deux mil vingt et un, les 12 et 13 février, s'est tenue, dans la salle de réunions du conseil, la première session extraordinaire du Conseil Régional de Dosso au titre de l'année 2021, sous la présidence de Monsieur HIMA MOUNKAILA, président du conseil à l'effet d'examiner le point suivant inscrit à l'ordre du jour :

- Adoption du Plan de Développement Régional (PDR) révisé

Le secrétariat est assuré par Monsieur ABARCHI BOUBE, secrétaire général du conseil régional.

Etaient présents :

- 1- MM HIMA MOUNKAILA, Président du conseil ;
- 2- OUMAROU BOUBACAR, Premier Vice-président ;
- 3- HADABI ISSA, Deuxième Vice-président ;
- 4- BAGAGI TASSAOU, membre élu ;
- 5- ABDOU HAMIDOU, membre élu ;
- 6- MAMANE SOULEY MAINASSARA, membre élu ;
- 7- ADAMOU ELH BAWA, membre élu ;
- 8- MOUSSA AMANI, membre élu ;
- 9- ABDOU HASSANE, membre élu ;
- 10- AYOUBA HASSANE, membre élu ;
- 11- MME ALI FATCHIMA CHEKARAOU, membre élu ;
- 12- MM ABDOU KONGUI, membre élu ;
- 13- MAMANE BELLO SEYNI, membre élu ;
- 14- ISSIFOU BADJE, membre élu ;
- 15- ELHADJ GADO, DAN ZAMA, membre élu ;
- 16- TECHI TCHIWAKE, membre élu ;
- 17- OUMAROU TOUDOU, membre élu
- 18- MMES BARAZE NEE HADJIA ZEINABOU, membre élu ;
- 19- BIBA HASSANE, membre élue ;
- 20- MAIMOUNA IBRAHIM ZANGUI, membre élue ;
- 21- MM MAHAMANE ASSANE, membre élu ;
- 22- MAHAMADOU MOUMOUNI, membre élu ;
- 23- ABDOU GARBA, membre élu ;
- 24- HAROUNA ADAMOU, membre élu ;
- 25- MAMOUDOU AMADOU, membre élu ;

- 26- AYOUBA BIRGUI, membre élu ;
- 27- ASSOUNA BABEY, membre élu ;
- 28- YAHAYA ZANGUI, membre élu ;
- 29- AKILOU HASSANE, membre élu ;
- 30- ADAMOU ABDOU, membre élu ;
- 31- SAHABI YACOUBA, membre élu ;
- 32- HASSANE HAROUNA SALEY, membre élu ;
- 33- ALHOU MAHAMANE, membre élu ;
- 34- MAHAMANE TAHER TANIMOUNE, membre élu ;
- 35- ADAMOU OUMAROU, membre élu ;
- 36- OUMAROU DJIBRIL, membre élu ;
- 37- MMES RABIOU HAOUA HAMBALI, membre élu ;
- 38- MARINA ABDOU MOUMOUNI, membre élu ;
- 39- MM MOUNKAILA HAMIDOU, membre élu ;
- 40- BELLO ABDOU BEIDI, représentant du Chef de Canton de Birni N°Gaouré, membre de droit ;
- 41- INOUSSA OUMAROU, représentant du Chef de Canton de l'Aréwa, membre de droit ;
- 42- ALOU MAMANE, représentant le Chef Groupement Peulh Doutchi, membre de droit ;
- 43- ZAKARI SEYNI, représentant le Chef de Canton de Sokorbé, membre de droit ;
- 44- IBROH BOUBACAR représentant le Chef de Canton de Loga, membre de droit ;
- 45- SOUMANA GOUDIA, Chef de Canton de Karakara, membre de droit ;

Etaient absents :

- 1- MM AYOUBA SIRFI, Député National, membre de droit ;
- 2- HAROUNA OUSMANE, Député National, membre de droit.
- 3- KADRI DODO, Député National, membre de droit ;
- 4- MASSANI KORONEY, Député National, membre de droit.
- 5- MMES HANNATOU BARKIRE, Député Nationale, membre de droit ;
- 6- MAIMOUNA HIMA, Député Nationale, membre de droit ;
- 7- ADIZA SEINI, député nationale, membre de droit ;
- 8- MAKKA MALAM, Député Nationale, membre de droit ;
- 9- FATIMA DOUBOU DOGO, Député Nationale, membre de droit ;
- 10- MM LAOUAL AMADOU MAIZOUMBOU, Député National, membre de droit ;
- 11- OUSMANE GARBA, député national, membre de droit ;
- 12- OUSSEINI TINNI, député national, membre de droit ;
- 13- SANI OUSMANE DIT DAN DIZE, député national, membre de droit ;
- 14- KARIMOU SAWANI, Député national, membre de droit ;
- 15- MAHAMADOU ALLAKAYE, député national, membre de droit ;
- 16- SALIFOU AMADOU MAYAKI, député national, membre de droit ;

- 17- TANIMOUNE OUMAROU, député national, membre de droit ;
- 18- YACOUBOU SOUMANA, député national, membre de droit ;
- 19- ASSANE MOROU DIT KOUBOU, Député National, membre de Droit.

La tenue de cette session a été possible grâce au financement de nos partenaires de la Coopération Luxembourgeoise à travers le Projet NIG/ 25 de la même coopération.

La séance a été ouverte à 9 heures 30 minutes.

En raison des mesures sanitaires restrictives prises par les autorités au plus haut niveau pour limiter la propagation de la pandémie de la COVID 19, la cérémonie d'ouverture de la session s'est limitée à la lecture, par le président, de son discours à l'adresse des conseillers régionaux. Après avoir souhaité la chaleureuse bienvenue aux élus de la région, le Président du Conseil Régional a rappelé que la réalisation du Plan de Développement Régional révisé s'est particulièrement basée sur les compétences des services techniques régionaux, à qui il a exprimé toute la gratitude du Conseil Régional.

Il a poursuivi en précisant que la tenue de cette session est hautement symbolique pour la région de Dosso car elle marque l'aboutissement d'un processus qui permet de disposer d'un PDR révisé prolongé pour l'année 2021 en se conformant au PDES 2017-2021 et en prenant en compte de nouvelles thématiques transversales.

Après la cérémonie d'ouverture, l'appel nominatif des conseillers a permis de constater que le quorum est atteint et que la session peut valablement se tenir.

Le projet d'ordre du jour soumis pour adoption aux conseillers régionaux n'a subi aucune modification.

C'est ainsi que, durant les deux jours, les élus régionaux ont procédé à l'examen du document du PDR révisé dans toute sa composition en y apportant les amendements appropriés.

A l'issue des travaux, une délibération portant adoption du PDR révisé a été prise.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance le 13 février 2021 à 17 heures.

Le Rapporteur

ABARCHI BOUBE

Le Président

HIMA MOUNKAILA